



Election du Conseil d'Administration du SNITEM

Paris, le 30 juin 2017 – Les adhérents du Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM), réunis à l'occasion de leur Assemblée Générale annuelle le 27 juin 2017, ont procédé au renouvellement du Conseil d'Administration. Douze membres sortants ont été réélus et quatre nouveaux candidats ont été élus pour un mandat de deux ans. Stéphane Regnault, Président du Directoire du Groupe Vygon, a été réélu à l'unanimité à la Présidence du Conseil d'Administration du SNITEM, pour un troisième et dernier mandat de deux ans.

Administrateurs sortants ayant été réélus à l'AG 2017 :

- **Alain BERTHEAS**, Président SIGVARIS
- **Philippe CHENE**, Président Groupe WINNCARE
- **Sébastien CINQUIN**, Président SYST'AM
- **Laurence COMTE-ARASSUS**, Présidente MEDTRONIC France
- **Didier GERBAUD**, Directeur Général, Directeur Opérations Réglementaires et Pharmaceutiques B BRAUN MEDICAL
- **Denis HANSJACOB**, Vice-Président France, Benelux et Nordic ST JUDE MEDICAL
- **Jean-Marc IDIER**, Président Groupe FH ORTHO
- **François MARCHAL**, Directeur Général TETRA MEDICAL
- **Marie MEYNADIER**, Directrice Générale EOS IMAGING
- **Bertrand PERRIN**, Directeur Général Groupe ACROPOLE
- **Pierre REBOUL**, Directeur Business Unit France EDAP TMS
- **Stéphane REGNAULT**, Président du Directoire VYGON

Nouveaux Administrateurs élus à l'AG 2017 :

- **Nicolas CHANDELLIER**, Président et Directeur Général BECTON DICKINSON France
- **Franck HAMALIAN**, Président et Directeur Général ALCON France
- **Alexandre TEPAS**, Directeur Général France URGO MEDICAL
- **Sébastien WOYNAR**, Directeur Général CDM E-HEALTH (Groupe AIR LIQUIDE)

Dans le discours prononcé à l'occasion de cette assemblée générale, le Président du SNITEM, Stéphane Regnault, a en particulier rappelé - pour s'en féliciter - les grandes orientations prônées par Emmanuel Macron. Que ce soit au moment de la journée Start-up du SNITEM le 31 mars 2016 lorsqu'il était encore ministre de l'économie, ou plus récemment lors des premiers discours prononcés en tant que président de la République, Emmanuel Macron a en effet exprimé la volonté de simplifier la vie des entreprises, de mettre en place une

réglementation qui encourage l'investissement et la prise de risque mais également d'améliorer l'efficacité de notre système de santé, la pertinence et la qualité des soins.

Le président du SNITEM s'est également félicité que « l'innovation figure en bonne place parmi les projets d'Agnès Buzyn et que l'évolution des organisations (pratiques professionnelles, virage vers l'ambulatoire) ressorte comme un enjeu clef. »

Retrouvez la composition du conseil d'administration sur le site du SNITEM :

<http://www.snitem.fr/fr/le-conseil-dadministration>

Le dispositif médical en France, c'est :

Un marché estimé à 28 milliards d'euros en 2016 dont 8 milliards d'euros à l'export.

- **Plus de 1300 entreprises**
- **92% de PME**
- **Près de 85 000 emplois**

Source : Etude sectorielle SNITEM 2016

A propos du SNITEM



Créé en 1987, le Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM) rassemble les acteurs de l'industrie des technologies et dispositifs médicaux y compris les NTIC impliquées dans la Santé. Il fédère quelque 400 entreprises françaises ou internationales dont la plupart ont la taille de PME ou d'ETI. Le SNITEM est ainsi la première organisation en France représentant les entreprises de ce secteur d'activité et l'interlocuteur privilégié et référent des Pouvoirs Publics. www.snitem.fr - [@Snitem](https://twitter.com/Snitem)

Contacts :

Nathalie Jarry, Responsable Communication Institutionnelle et Relations Presse -
nathalie.jarry@snitem.fr - 01 47 17 63 35 / 06 64 77 51 59

Relations presse / Agence PRPA : Anne Pezet - anne.pezet@prpa.fr
01 46 99 69 60 / 06 87 59 03 88